

# Les architectes réfléchissent aux futures tours pour Paris

MARIE-DOUCE ALBERT

25/10/2007 | Mise à jour : 15:43 |

## Bertrand Delanoë doit présenter, début novembre, plusieurs projets pour la capitale.

Le maire de Paris l'assurait en début de semaine, il parlera « bientôt » des hauteurs. « Je m'engagerai », ajoutait-il. Il faudra donc patienter encore quelques jours pour entendre Bertrand Delanoë, candidat à sa propre succession, s'exprimer sur ce sujet passionnant autant qu'épineux.

Mais l'attente est forte depuis que la Ville a remis sur le tapis la question des tours. Depuis quelques mois, un groupe d'élus réfléchit à l'opportunité de percer le plafond des hauteurs, fixé à 37 mètres maximum par le plan local d'urbanisme (PLU), sur trois sites aux frontières de Paris : les portes de la Chapelle (XVIIIe) et de Bercy (XIIe) et le quai d'Ivry (XIIIe). En février dernier, douze équipes d'architectes ont été invitées à proposer des idées pour ces zones, dans le cadre d'un atelier de travail.

Exceptée une équipe, les participants ont remis leurs travaux au début de l'été ou en septembre. Pour l'heure, aucune image n'est diffusée. Mais à entendre Jean-Pierre Caffet, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, si « tout n'est pas égal, le résultat est intéressant. Certaines thématiques ressortent ». Les participants semblent notamment s'être passionnés pour la question du Grand Paris.

Alors qu'on les incitait à imaginer Paris en hauteur, plusieurs architectes ont en effet imaginé de repousser toutes les limites de la capitale, et notamment celles de son territoire. Car si les secteurs étudiés, défigurés par des échangeurs routiers, sont pour le moins déshérités, les architectes que Le Figaro a interrogés ont refusé de les considérer comme les confins de la ville. « Loin de moi l'idée de mettre des tours là parce que personne n'en veut », s'insurge ainsi Claude Vasconi, qui a imaginé quatre immeubles d'au moins 170 mètres pour la porte de Bercy.

Au contraire, pour ces participants, ces zones marqueraient le début d'une ville plus vaste. Intéressé par la zone de la porte de la Chapelle, Xavier Gonzalez, de l'agence Brénac & Gonzalez, conçoit un aménagement en forme de « pansement ». « On ne parle pas de la tour pour la tour mais de ce qu'elle peut apporter : elle peut mettre en contact les deux côtés d'une plaie, Paris et sa banlieue. » Dominique Perrault, qui a réfléchi sur le même secteur, explique ainsi que, sur un site balaféré par le périphérique, « il faut s'imposer sur l'infrastructure. La notion de hauteur est alors intéressante ».

Brénac et Gonzalez ont donc imaginé comme une « butte de la Chapelle, artificielle, résume Xavier Gonzalez. Un complexe de bâtiments engloberait le périphérique, avec des programmes sur et sous le boulevard. Et sur la butte, viendraient quatre tours variant de 90 à 120 mètres, ainsi qu'un grand jardin formant une ligne verte entre Paris et sa banlieue ».

Dominique Perrault a esquissé « une agrafe », une bande perpendiculaire au périphérique qu'il développe de Paris jusqu'au Stade de France et sur laquelle il dispose commerces, bureaux, logements... L'architecte n'a pas défini précisément la silhouette d'un tel aménagement, mais, dit-il, « cela laisse la liberté de construire haut. Ce n'est toutefois pas ce qui fonde le projet ».

Jacques Ferrier, qui planchait sur le quartier du quai d'Ivry, joue, lui, la carte de « résonance » en imaginant deux tours du côté de Paris et une troisième du côté d'Ivry, des immeubles se dressant de

120 à 150 mètres. Son idée est ainsi de « donner une image forte à des quartiers qui n'en sont pas encore et qui pourraient devenir parties intégrantes d'une grande métropole ».

Cette position transfrontalière n'est pas systématique. Ainsi, sur ce même site du XIII<sup>e</sup> arrondissement, Anne Demians a préféré travailler un nouvel axe perpendiculaire à la Seine. Elle y égrènerait un chapelet d'îlots de densité et de hauteurs variables, dans une masse végétale, et disposerait deux tours en tête de proue, sur le fleuve.

Quelle suite alors donner à l'ensemble de ces travaux ? « On n'en est pas au stade du permis de construire », prévient Jean-Pierre Caffet. Rehausser le plafond des hauteurs nécessiterait enquête publique et modification du PLU et on n'imagine guère le lancement de si lourdes procédures avant les municipales.

Quant à dépasser les frontières de Paris, c'est une histoire autrement plus complexe. Elle n'est cependant pas sans intéresser Nicolas Sarkozy. Le président de la République évoquait justement le Grand Paris, en inaugurant, en septembre, la Cité de l'architecture et du patrimoine.